



**ASSOCIATION COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER
CÉZANNE – VALLÉE DE LA TORSE D'AIX-EN-PROVENCE**

Procès-verbal du conseil d'administration du 23 Juin 2021

Le conseil d'administration de l'association CIQ CÉZANNE-TORSE s'est réuni le mercredi 23 juin 2021 à 18h30 sur convocation de sa présidente, au Centre Social du Val Saint André (la feuille de présence est donnée en annexe 1, page 6).

Mme de GUILLEBON souhaite la bienvenue aux participants et souligne qu'il s'agit de notre première réunion en présentiel depuis de nombreux mois en raison des limitations de réunion imposées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

1. Assemblée générale 2020-2021 et appel de cotisations :

Mme de GUILLEBON rappelle qu'en période normale, l'assemblée générale de notre association aurait dû se tenir en décembre 2020 ou janvier 2021. Le confinement, la fermeture des salles et les interdictions des réunions dues à l'état d'urgence sanitaire ne l'ont pas permis.

Une assemblée générale en présentiel semble envisageable fin septembre ou courant octobre dans la grande salle du centre social du Val Saint André pour respecter les gestes barrière en vigueur.

Il conviendra de lier les deux exercices budgétaires 2020 et 2021 et de clôturer les comptes pour ces deux années.

Il n'y a pas eu d'appel de cotisations jusqu'à ce jour. Faut-il considérer 2020 comme une année blanche ? Certains administrateurs non renouvelés auront effectué un mandat de quatre années au lieu de trois mais il faut bien convenir que le CIQ (comme beaucoup d'autres associations) a une activité entravée par l'épidémie.

Une discussion s'engage sur le montant des cotisations. M. KAPFERER propose de constituer un groupe de travail. Après discussion M. KAPFERER est chargé de faire un appel à candidatures, de réunir une commission du conseil d'administration

sur cette question et de présenter le résultat du travail réalisé aux membres de ce conseil.

Sur le problème du paiement des cotisations pour les années 2020 et 2021, après un échange entre administrateurs, il est finalement décidé que, conformément aux statuts de l'association, c'est l'assemblée générale qui tranchera la question et décidera si l'année 2020 doit être considérée comme une « année blanche » et si l'appel de cotisation sera effectué seulement pour l'année 2021 ou 2022.

Avant cette assemblée générale, un appel à candidatures sera également lancé pour le renouvellement des postes au conseil d'administration du CIQ de 2022.

2. Réunion en Mairie du 10 mai 2021 :

Mme de GUILLEBON indique que les principaux développements après cette réunion en Mairie avec Mme. JOISSAINS et plusieurs fonctionnaires municipaux ont porté sur les transports en commun (M1, Diabline D, desserte du Val St André).

M. BUDIN rappelle que notre ancien contact sur ces questions de transport urbain était M. DALMASSO ; il n'est plus en poste. Aujourd'hui c'est la Métropole qui est maintenant compétente en matière de transports urbains, y compris dans l'agglomération aixoise.

M. BRAUNSTEIN précise que le responsable actuel « transports urbains » pour la Métropole est M. Loïc TRELLU ; il indique également que le schéma de transport dans le quartier réalisé en 2014 devrait être analysé et mis à jour ; une demande sur ce point devrait être adressée à nouveau à notre adjoint de quartier, M. CHEVALIER.

Mme de GUILLEBON note qu'il faudra aussi relancer le dialogue et renouveler nos demandes à M. CHEVALIER et pousser la concertation avec M. TRELLU dès la rentrée de septembre.

3. Compte rendu de la réunion avec la SPLA :

Une délégation du CIQ a également rencontré les responsables de la SPLA le 9 juin dernier. Cette société est chargée de faire des propositions à la municipalité sur la requalification du complexe sportif Carcassonne. Sur cet aménagement, il ressort de nos échanges que Mme JOISSAINS préfère une rationalisation des espaces plutôt que la création d'un parking souterrain pourtant nécessaire si l'on souhaite gagner de la place en surface.

M. BUDIN rappelle que, malgré toutes nos demandes anciennes, et les promesses reçues, nous n'avons jamais obtenu le déménagement de la fête foraine sur un autre site de la commune. Le dégagement d'espaces pour permettre le maintien de cette fête foraine est sous-entendu dans toute cette problématique de réaménagement de l'espace Carcassonne. Le problème du parking est aussi lié à celui de la fête foraine. Enfin les mesures sonores effectuées pendant la dernière fête foraine à l'initiative de

M. CAPES devraient nous permettre de limiter les bruits induits à un niveau enfin raisonnable.

M. PILIGIAN remarque que la fête foraine ne dure que cinq semaines en février-mars et que les parkings sont disponibles le reste du temps.

Mme de GUILLEBON précise que les responsables de la SPLA ne prévoient pas de nouvelle étude de circulation à court terme (trop large pour leur mission) mais qu'en revanche une étude sur la problématique du stationnement sur le site Carcassonne sera faite de façon très poussée.

M. GUEYDAN rappelle également que l'implantation du nouveau Tribunal Judiciaire (sans parking ouvert au public) au débouché de l'Avenue des Écoles militaires va amener un trafic automobile supplémentaire dans notre quartier et un besoin de parking pour les justiciables et tous les avocats concernés.

Le transfert provisoire du skate-park vers l'espace Coubertin est suspendu pour l'instant. Le CIQ a demandé son maintien à sa place actuelle avec une modernisation si nécessaire.

Les travaux du centre de secours (SDIS) devraient enfin débuter en 2022 lorsque le permis de construire sera délivré. Ce centre sera situé juste en face du petit centre commercial existant (La fabrique à pain).

4. Suivi de l'action des riverains du RICM :

Mme de GUILLEBON rappelle que, à l'initiative de M. DUJON D'ASTROS, une pétition a été lancée pour les riverains de l'avenue du RICM. Dans cette pétition, il a été demandé à la municipalité :

- de faire respecter l'interdiction de cette avenue aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes,
- d'effectuer des contrôles réguliers pour faire respecter cette interdiction à l'entrée de cette voie et de faire sanctionner les infractions.
- de bien spécifier les itinéraires à emprunter par les entreprises dans le cadre des permis de construire accordés par la Ville pour des immeubles le long de cette avenue déjà bien saturée.

M. CHEVALIER a répondu aux auteurs de cette pétition qu'il étudie un itinéraire différent pour les poids lourds.

Mme de GUILLEBON se demande s'il faut envisager la création d'un groupe de travail du CIQ sur le RICM ?

Mme LATZ et M. KAPFERER demandent l'organisation d'une réunion sur le RICM en concertation avec M. DRUJON D'ASTROS.

M. BUDIN souligne que nous n'avons pas les compétences au CIQ pour travailler sur un schéma de circulation dans le quartier car il est très complexe de modéliser un itinéraire de délestage. Si l'on part dans cette direction, il faudra associer les résidents, l'ADAVA et bien d'autres acteurs concernés.

M. GUEYDAN indique qu'il existe le long de cette voie une servitude d'alignement de quelques mètres en cas de constructions nouvelles ou de travaux sur des bâtiments existants. C'est déjà une mesure de précaution ... mais s'il n'y a pas de travaux, il faudra plusieurs dizaines d'années, voire plus, avant d'aboutir à un résultat d'élargissement vraiment tangible.

5. Enquête sur les résidents de certaines copropriétés et FORUM :

M. TISSIER présente l'enquête qu'il va lancer auprès des 52 familles de sa copropriété : « Le Parc Gambetta ». Il s'interroge sur les causes du manque d'intérêt des résidents pour les différentes problématiques du quartier. Ce sera la première étude sur cette espèce de léthargie des habitants qui est aussi constatée dans beaucoup d'autres copropriétés.

MM. TISSIER et CAPES ont testé un FORUM qui est opérationnel pour les membres du CA à partir du site internet du CIQ. A l'heure actuelle, il n'y a que 21 inscrits sur ce FORUM et une moyenne de 0,13 messages par jour.

La période de tests est maintenant terminée et il est décidé d'ouvrir ce Forum à tous les habitants du quartier.

M. PILIGIAN indique que la communication par mail entre les membres du CA est peut-être plus directe et facile.

Les documents complémentaires et un mode d'emploi de ce FORUM élaborés par M. TISSIER sont mis ci-joint en annexe 2 page 7 et dans le fichier au format pdf joint.

6. Questions diverses :

a) Parcours à thème sur les sources tièdes ou chaudes :

M. CAPÈS a organisé un repérage des sources d'eau tièdes ou chaudes dans le quartier avec l'aide de M. PÈBRE. La création d'un parcours à thème sur ce sujet a obtenu l'accord de M DUTOUR pour le Museum d'histoire naturelle d'Aix en Provence. La mise en valeur de ce patrimoine est nécessaire et un groupe de travail sera créé à cette fin.

b) Préservation de l'avifaune et chemin du Peregiou :

M. CAPÈS indique également qu'il a pris contact avec M. VIGNEAU pour une étude sur la préservation de l'avifaune sur le site de la carrière du Marbre Noir et les environs.

La réouverture du Chemin du Peregiou qui permet la liaison avec le plateau de Bibemus à partir du Chemin de la carrière du Marbre Noir est également à l'ordre du jour. Il faudra prendre contact avec les différents propriétaires riverains et sécuriser les propriétés concernées.

Un groupe de travail est prévu sur cette question, il comprendra notamment MM. CAPÈS, GUEYDAN, LESPINAT et MICHELOT.

c) Action poésie :

La remise des prix pour cette action soutenue par le CIQ et Mme LAMIELLE avec les instituteurs responsables des écoles du quartier aura lieu les 29 juin et 1^{er} juillet 2021.

d) Groupe de travail sur le futur parc au Roc Fleury :

Ce groupe de travail formé il y a quelques années avec le CIQ voisin reprendra ses travaux à partir de septembre prochain si les contraintes sanitaires le permettent.

Les risques d'incendie sur le site du futur parc nécessitent la création urgente d'un accès sécurisé et réservé aux seuls véhicules d'entretien et des pompiers.

e) Journée des Gadzarts :

Une journée spéciale avec les élèves de l'école des Arts & Métiers sera organisée par la municipalité le 12 septembre 2021 sur le site du futur parc. Au cours de cette journée, ces élèves seront notamment chargés de défricher le chemin et de poser un grillage autour de la bastide de la Cortésine.

La réunion prend fin à 20h 30.

La Présidente,

le Secrétaire

* * *

Annexe 1 : LISTE D'ÉMARGEMENT : CA DU 23 JUIN 2021 :

Nom	Prénom	Émargement
Mme ARMAND-BAROT	Françoise	Présente
M. BONAIME	Yves	Pouvoir Mme de G.
M. BRAUNSTEIN	Michel	Présent
M. BUDIN	Jacques	Présent.
M. CAPES	Hubert	Présent
M. CORDIER	Jean François	Absent
M. DANILO	Philippe	Présent
Mme DE ALEXANDRIS	Christine	Présente
Mme de GUILLEBON	Delphine	Présente
M. de GUILLEBON	Nicolas	Pouvoir Mme de G.
Mme DONORIO-PAOLI	Denise	Pouvoir Mme de G.
M. FLAUTRE	Philippe	Présent
M. GALLAND	Jean Philippe	Absent
Mme GRENIER	Annie	Présente
M. GUEYDAN	Claude	Présent
M. KAPFERER	Michel	Présent
Mme LAMIELLE	Gilberte	Absente
Mme LATZ	Arina	Présente
M. LEROY	Jean Yves	Absent
M. LESPINAT	Paul	Présent
M. MAGAGLI	Denis	Absent
M. MASSAL	Éric	Présent
Mme MEUNIER/M. BENSAID	Danielle/Richard	Absents
M. MICHELOT	Jean	Présent
M. PEBRE	Henri	Présent
M. PILIGIAN	Franck	Présent
Mme REALE	Josette	Présente
M. TISSIER	Gilbert	Présent
M. WATTECAMPS	Franck	Absent

* * *

Annexe 2 :

L'annexe 2 de ce compte-rendu est reproduite dans un fichier PDF ci-joint et comprenant les 3 documents élaborés et présentés par M. TISSIER :

- Le mode d'emploi du FORUM (5 pages)
- Les dernières statistiques sur la fréquentation du FORUM (3 pages)
- Le questionnaire élaboré pour les résidents de la copropriété « Parc Gambetta ».